

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

R A P P O R T D ' A C T I V I T É

2014



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VAR-ESTEREL-MEDITERRANEE

Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	3
DÉCOUVRIR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE	
- Var Estérel Méditerranée : cinq communes, un territoire	4
- Territoire : chiffres clés	5
- Bureau Communautaire	6
DES RESSOURCES POUR AGIR	
- Compétences pluridisciplinaires	7
- Moyens humains	8
- Moyens financiers	9
- Communiquer	11
DYNAMISER LE TERRITOIRE	
- Aménagement du territoire	13
- Transports, Mobilité et Accessibilité	18
- Équipements	21
PRÉSERVER LE TERRITOIRE	
- Eau et Assainissement	25
- Hygiène et Santé	29
- Environnement	32



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Georges GINESTA
Président de la CAVEM

La CAVEM agit dans le cadre de ses compétences spécialisées sur tout son territoire, pour à la fois structurer et consolider notre cadre de vie : développement économique, protection de l'environnement, hygiène et santé, habitat, transports en commun, équipements structurants, mais aussi pour la qualité du quotidien.

Voici le rapport d'activité 2014 de notre jeune Communauté d'Agglomération, car ce fut sa seconde année d'existence.

Comme vous allez le constater, elle prend pleinement à bras le corps ses compétences, mais toujours en s'appuyant sur une étroite collaboration avec nos cinq communes, notamment pour des actions aussi fondamentales que la collecte et l'élimination des ordures, la gestion des déchetteries, la fourniture de l'eau potable, le traitement des eaux usées, et la propreté des rues.

En cela, les élus, les agents, et les prestataires de la CAVEM sont totalement mobilisés au service de notre territoire, de ses entreprises et de ses habitants.



La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée : cinq communes, un territoire



La Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM) a été créée le 1^{er} janvier 2013. Elle regroupe cinq communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Elle rassemble aujourd'hui plus de 110 000 habitants sur un territoire de 350 hectares de superficie.

Elle représente une force économique et touristique remarquable dans le département du Var.

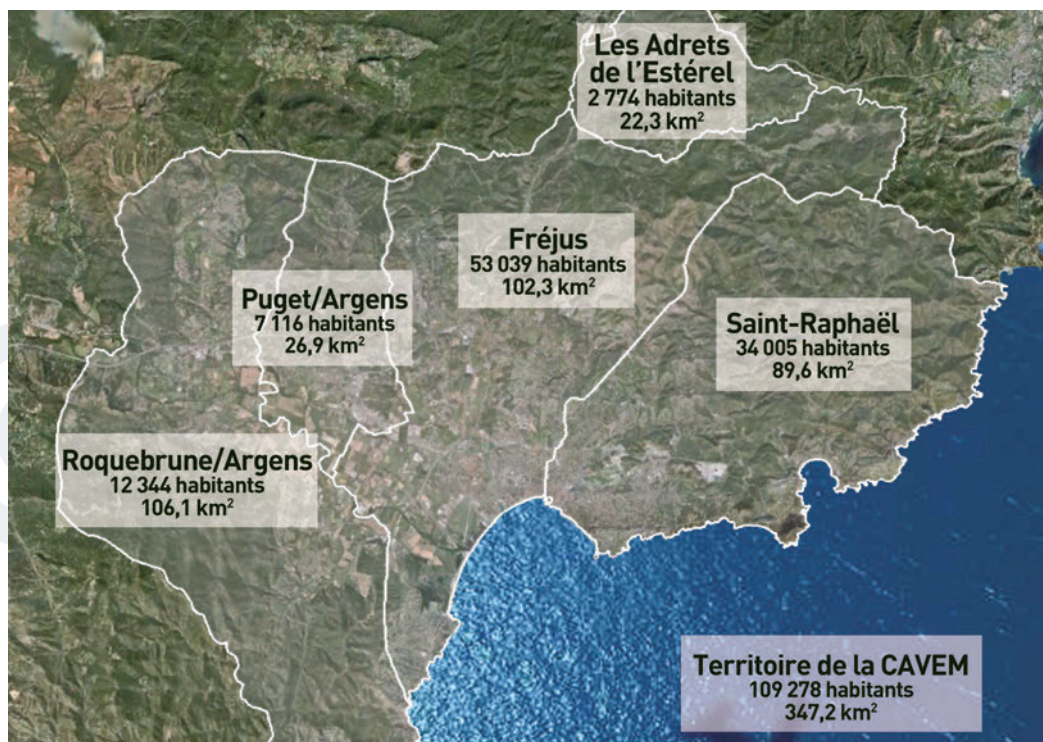
Ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences qu'elle assure lui permettent de développer une dynamique communautaire pour être au service de ses habitants.



Chiffres clés

5 communes
51 km de littoral
23 200 hectares de forêt
3 000 heures d'ensoleillement

Le territoire



Population INSEE	109 278 (2013)
Population DGF comprenant 37 235 résidences secondaires	147 565 habitants (2011)
Superficie	347,2 km²
Nombre d'habitants au km²	319,7
Nombre de ménages	50 215 (2012)
Nombre de logements	91 731 (2012)
Nombre d'entreprises	10 560 (2013)
Nombre de parcs d'activités	28
Compétences exercées	22

DÉCOUVRIR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Président



Député-Maire de Saint-Raphaël
Georges GINESTA

1^{er} Vice-Président



Maire de Puget sur Argens
Paul BOUDOUBE
Gestion du personnel et Emploi

2^e Vice-Président



Maire de Roquebrune-sur-Argens
Luc JOUSSE
Eau et assainissement

3^e Vice-Président



Maire des Adrets de l'Estérel
Nello BROGLIO
Environnement et Forêt

4^e Vice-Président



1^{er} Adjoint de Saint-Raphaël
Roland BERTORA
Finances et développement économique

5^e Vice-Président



1^{er} Adjoint de Puget sur Argens
Jacques MORENON
Collecte, traitement et valorisation des déchets

6^e Vice-Président



1^{er} Adjoint de Roquebrune-sur-Argens
Jean-Paul OLLIVIER
Voiries d'intérêt communautaire



7^e Vice-Présidente



Adjointe au maire de Saint-Raphaël
Nadine CABITEN
Logement et logement social

8^e Vice-Présidente



Adjointe au maire de Roquebrune-sur-Argens
Valérie MICHAU
Protection et sécurité

9^e Vice-Présidente



Adjointe au maire de Saint-Raphaël
Catherine ROUBEUF
Transports publics

10^e Vice-Président



Conseiller municipal (OP) à Fréjus
Philippe MOUGIN
Numérique, achat et lutte contre la délinquance

11^e Vice-Présidente



Adjointe au maire de Saint-Raphaël
Christine MARENCO-DRUHEN
Santé publique et petit enfance

Le bureau en 2014

La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire composé de 52 élus issus de chaque commune qui se réunit au minimum trois fois par an pour adopter les décisions qui guident ses actions.

Parmi ces 52 élus, le Président et ses 11 Vice-Présidents forment le Bureau Communautaire qui se réunit tous les mois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.



Des compétences pluridisciplinaires

La CAVEM intervient pour ses 5 communes dans le cadre de ses 22 compétences :

4 compétences obligatoires prévues :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville

3 compétences optionnelles :

- Assainissement des eaux usées
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

15 compétences supplémentaires :

- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Lutte contre les inondations
- Équipements sportifs
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Équipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal
- Création, aménagement et gestion des aires d'accueil et de grand passage pour les gens du voyage
- Schéma intercommunal d'aménagement numérique du territoire
- Voirie
- Parcs de stationnement
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie



Moyens humains

Chiffres clés

Effectifs :

- 181 agents

Répartition par statut :

- 157 agents titulaires
- 24 agents non titulaires

Répartition par filière professionnelle :

- Administrative : 72 agents
- Technique : 104 agents
- Sportive : 3 agents
- Médico-sociale : 2 agents

Coûts

Charges de personnel : 7 601 206,50 €

Formation des agents : 27 065,69 €

Réalisations

Formation :

Etablissement du plan de formation.

47 agents de la CAVEM ont bénéficié d'une formation

Document unique :

Elaboration du Document Unique recensant les résultats de l'évaluation des risques dans la collectivité permettant de réduire le nombre d'accidents de travail.

Entretien professionnel :

Expérimentation de l'entretien professionnel qui vient se substituer à la notation.

142 agents de la CAVEM ont été évalués lors des entretiens professionnels.



Perspectives 2015

- La propreté urbaine des villes de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens seront transférés à la CAVEM.
- Les Services Techniques et le service Transports intégreront les nouveaux locaux des bâtiments d'Epsilon 1 situés à Saint-Raphaël.
- La CAVEM et les communes membres initieront leur schéma de mutualisation des services.

Moyens financiers



Une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

L'année budgétaire 2014 a été marquée par une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État aux collectivités locales.

La loi de finances pour 2014 a institué la première baisse historique des dotations aux collectivités locales. Le « Pacte de confiance et de responsabilité » introduit une contribution des collectivités à l'effort de redressement des comptes publics sur 3 ans, à travers la diminution des dotations que leur verse l'État, à hauteur de **1,5 milliard d'euros chaque année à partir de 2014**.

Un autofinancement positif pour la cavem et des investissements sans recours à l'emprunt

L'effort pour la CAVEM s'est concrétisé par une baisse de 600 k€ de la DGF. Malgré cela, l'examen des résultats 2014 du budget principal montre une évolution positive des niveaux d'épargne. L'autofinancement est de nouveau positif et a permis de financer les investissements 2014 sans avoir recours à l'emprunt.

Perspectives pour la période 2015-2017 :

Une baisse supplémentaire des concours financiers versés aux collectivités locales par l'État est prévue soit une diminution de **11 milliards annoncée sur la période 2015-2017** dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros soit 3,6 milliards d'euros en moins chaque année.

Cette situation impose plus que jamais à la CAVEM, l'utilisation de tous les leviers permettant de faire face à ces diminutions constantes.

Fonctionnement :

Budget Principal : 108,2M€
Budget Assainissement : 7,5M€
Budget Eau Potable : 9,4M€
Budget Centre de Voile : 186K€
Budget Transports : 1,1M€
Budget Zones d'Activités : 1,1M€
Budget Capitou : 1,1K€

Investissement :

Budget Principal : 9M€
Budget Assainissement : 13,8M€
Budget Eau Potable : 7,9M€
Budget Centre de Voile : 10,1K€
Budget Zones d'Activités : 811K€
Budget Capitou : 295K€

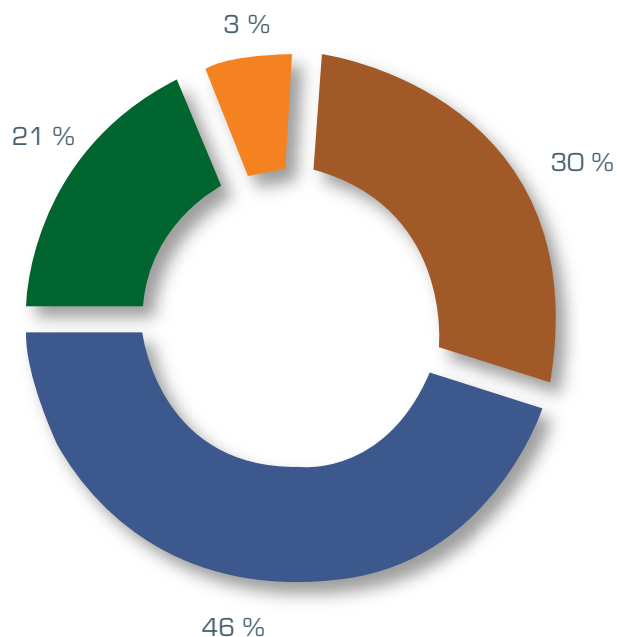
Les recettes pour l'année 2014 s'établissent à 161M€ avec un compte administratif positif de 3,4M€ témoignant d'un redressement amorcé.

Marchés publics

Nombre de marchés lancés : 37

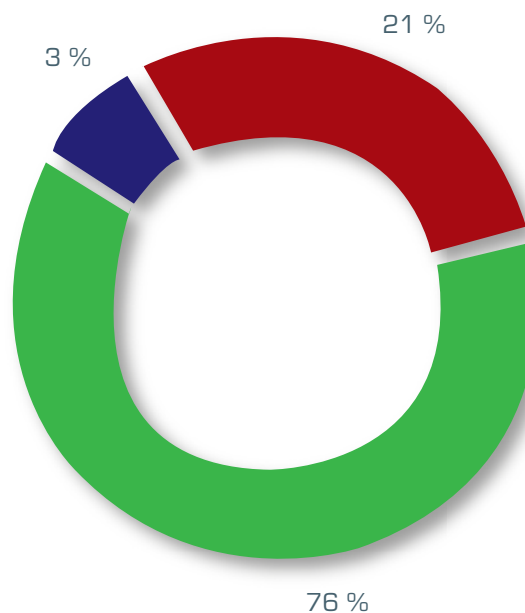
Répartition des marchés par nature :

- Travaux : 11
- Fournitures courantes et services : 17
- Prestations intellectuelles : 8
- Délégation de Service Public : 1



Répartition des marchés par type :

- Marchés à Procédure Adaptée : 29
- Appel d'offres : 8
- Délégation de Service Public : 1



Communiquer : valoriser, instruire

Après le nouveau logo, une charte graphique qui s'impose

La charte graphique de la CAVEM se décline sur le territoire à travers la réalisation de différents supports de communication et notamment la signalétique. L'unification, l'harmonisation et la cohérence des supports permettent d'identifier les actions portées par la CAVEM.

Voir la signification du logo :



Le Magazine de la CAVEM : évolution

Le nombre de pages :

Le magazine passe de 4 pages en janvier 2014 à 16 pages en octobre 2014.

La maquette :

La mise en page sur un format A4 laisse place à une mise en page sur un format carré à partir du mois de juillet 2014.



Ligne éditoriale :

Le magazine traite de l'actualité des villes et des projets de territoire dépendant des domaines de compétences de l'agglomération.

La distribution avec un format compact économique et pratique :

A partir de juillet 2014, facilement identifiable grâce à son format carré, le magazine est distribué en boîte aux lettres, tous les deux mois à l'ensemble des habitants du territoire et sur 36 points de dépôts des cinq villes.

Chiffres clés : 6 magazines - 42 articles

Le film du lancement de saison Aggloscènes pour le Théâtre Intercommunal Le Forum

Coordination conception et réalisation d'un film de 15 minutes 40 permettant lors de la soirée de projection à 850 spectateurs de découvrir la richesse de la programmation Aggloscènes avant l'ouverture des abonnements le lendemain. Autres diffusions aux associations, dans les établissements scolaires et centres culturels.



Le site internet cavem.fr : création

Avec la collaboration d'une vingtaine de référents au sein des services, le site internet est élaboré durant l'année 2014. Une centaine de pages sont créées. Le site permettra de valoriser le territoire ainsi que ses projets, il donnera à voir l'action des élus et le travail des agents au quotidien tout en simplifiant le quotidien des citoyens en leur proposant des démarches en ligne.

Perspectives 2015

- Sortir le nouveau site internet cavem.fr
- Développer des formulaires en ligne
- Renforcer le travail collaboratif et l'implication des services afin d'assurer la communication papier et numérique

Mise en place d'un hotspot WIFI : gratuit, libre d'accès et illimité

En partenariat avec le Pôle Touristique ESTEREL COTE D'AZUR, la CAVEM a mis en place un hotspot WIFI à la Gare Routière Intercommunale de Saint-Raphaël accessible sur un périmètre de 100 mètres.



Coût :

- Achat du point accès wifi : 99 €
- Abonnement annuel au service hotspot : 130 €

Chiffres clés :

- Près de 4 000 connexions
- Part de connexion de personnes étrangères : 45%

Carte des points d'accès wifi :

<http://www.esterel-cotedazur.com/infos-pratiques/free-wifi-st-raphael-frejus-fayence/>

Perspectives 2015 :

Etendre cette solution à tous les lieux publics gérés par la CAVEM

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël



Un territoire est en perpétuel mouvement. L'organisation et la répartition des activités en matière de développement économique et d'équilibre de l'habitat social permettent d'assurer aux habitants une qualité de vie harmonieuse dans un espace commun.

Le développement économique

Réalisations en 2014

Les parcs d'activités

- Pôle d'Excellence Jean-Louis

26 lots vendus

23 permis délivrés

23 bâtiments achevés ou en cours de construction

1 seul lot reste à vendre

- Pôle Production

Aménagement de 41 lots dans la ZAC en cours de commercialisation qui accueillera :

sur 12,6 ha des artisans, dépôts de matériels, entreprises de service ou activités industrielles

sur 1,1 ha un espace centre de vie avec équipements publics, commerces de proximité et logements collectifs

sur 5,6 ha des voiries et espaces publics ;

- Pôle Habitat Est « Eco Hameau du Safari » :

Etudes de faisabilité pour l'aménagement de 200 logements pour actifs et la création d'un lot d'entreprises sur cette réserve foncière de 7 hectares.

- Epsilon II :

Extension du bâtiment du lot n°1 ; obtention d'un permis de construire pour la construction d'un 2^{ème} bâtiment à vocation médicale.

- L'observatoire foncier et fiscal :

Mise en place des observatoires foncier et fiscal de la CAVEM, constitué de fichiers notaires et des fichiers DIA des 5 communes du territoire ; signature d'une convention entre la CAVEM et la DDFIP permettant notamment la désignation d'un agent enquêteur de la CAVEM pour recueillir les informations nécessaires à la mise à jour des bases de la fiscalité locale directe.

Perspectives 2015 :

Acquérir le fichier SAFER pour les terrains agricoles et en zones d'aménagements futures.



Le service aux entreprises et aux professionnels

Les missions du service

- Accompagner la création et le développement des entreprises du territoire
- Entretenir un réseau partenarial performant
- Mettre en œuvre des actions en faveur du commerce de proximité
- Maintenir et développer l'activité agricole
- Observer et connaître le tissu socio-économique en temps réel
- Développer l'offre de formation du territoire
- Assurer l'attractivité économique du territoire au travers des parcs d'activités et renforcer le dynamisme.

Réalisations en 2014

- Recensement des 28 parcs d'activités du territoire et de leurs acteurs
- Obtention de subventions :
 - Maison de l'Emploi de l'Est Var : 113 500 €
 - Mission Locale de l'Est Var : 348 062 €
 - Var Initiative : 38 267 €
 - Couveuse interface : 1 000 €
 - Associations des commerçants de Roquebrune-sur-Argens : 8 000 €
- Développement d'un réseau d'aide à la création d'entreprise composé de :
 - Var initiative, ADIE, Couveuse Interface, Boutique de Gestion, Réseau Entreprendre



Temps forts

- Journée de l'entrepreneur
- Cérémonie de remise des chèques Var Initiative
- Booster Entreprise avec la JCE
- Journée Nationale du Commerce de Proximité étendue à 4 communes et obtention d'un label pour la CAVEM
- Opération thermographie aérienne
- Inauguration de l'institut de formation de la Croix Rouge
- Salon Rénover+
- Labellisation Parc Capitou Industries à Fréjus
- Labellisation ISO 140001 Grand Estérel à Puget sur Argens



Inauguration de l'institut de formation de la Croix Rouge



Journée de l'entrepreneur



Cérémonie de remise des chèques Var Initiative



Chiffres clés

1 894 mouvements d'immatriculations analysés

11 projets d'implantation

Perspectives 2015 :

- Etudes de faisabilité sur la réalisation d'une plateforme agricole pour l'amélioration des circuits courts
- Mettre en place une veille en temps réel des parcs d'activités économiques et renforcer l'attractivité par les réseaux
- Développer l'offre de formation dans les métiers du sport tourisme et de la santé
- Proposer aux jeunes des formations post-bac leur permettant de se construire un avenir
- Renforcer la présence et le soutien financier de la CAVEM auprès des organismes subventionnés et des acteurs aidant à la création d'entreprises.

La politique de la ville

« politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants [...] conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants ».

Faisant suite à loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, réformes principales engagées :

- Révision du nombre de quartiers « prioritaires » de sept à deux : La Gabelle et l'Agachon
- Instauration d'un nouveau dispositif : le contrat de ville.

Réalisations en 2014

Préparation du contrat de nouvelle génération en remplacement des dispositifs existants.

L'habitat

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'habitat, le service Habitat définit et met en œuvre la politique locale de l'habitat à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté le 1^{er} juillet 2011 pour une durée de 6 ans.

Le Programme Local de l'Habitat poursuit six orientations :

- 1 - Mettre en place un programme d'actions foncières répondant aux objectifs de production de logements du PLH.
- 2 - Cibler la production au plus près des besoins non satisfaits et contribuer à l'équilibre du peuplement des communes.
- 3 - Valoriser le parc et les quartiers existants.
- 4 - Promouvoir la cohésion sociale et territoriale.
- 5 - Faire de l'habitat le levier d'une politique de développement durable.
- 6 - Mettre en place les moyens de mise en œuvre du PLH et de suivi évaluation.

Dans le cadre des compétences déléguées par l'Etat à la CAVEM, le service Habitat assure le financement des opérations de construction, d'acquisition d'amélioration et de réhabilitation du logement social ainsi que le financement de la réhabilitation du parc de logements privés à travers la convention de délégation des aides à la pierre renouvelée le 3 octobre 2011 pour une durée de 6 ans.

Toujours dans le cadre des compétences déléguées par l'Etat à la CAVEM, le service Habitat assure la gestion du contingent de réservations des logements locatifs sociaux au titre du contingent préfectoral pour les personnes défavorisées à travers la convention de délégation du contingent préfectoral de réservations de logements locatifs sociaux qui a été reconduite sur la période allant du 24 avril 2014 au 31 décembre 2020.

Réalisations en 2014

- Développement de l'offre locative sociale : 235 logements neufs
- Livraison : 131 logements locatifs sociaux neufs
- Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration du parc de logements privés : 45 logements ont été réhabilités

Coût

Développement de l'offre en logements locatifs sociaux

Crédits délégués ETAT : 1 069 250 € - Crédits Cavem : 1 447 750 €

Réhabilitation du parc de logements privés

Crédit ETAT (Fart) : 136 124 € - Crédit Cavem : 64 079 € - Crédit Anah : 345 355 €

Perspectives 2015

Programme Local de l'Habitat : nouveau Programme Local de l'Habitat à l'échelle des cinq communes de la CAVEM.

Chiffres clés

- Développement de l'offre locative sociale : 533 logements
- Réhabilitation du parc privé existant : 66 logements.

TRANSPORTS, MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

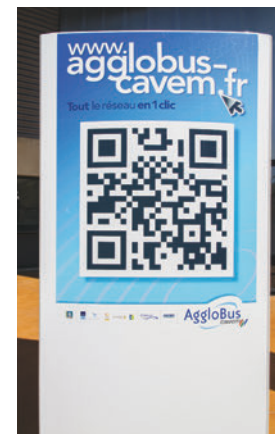


Les transports

L'offre de transports concerne les transports publics urbains et scolaires.

Réalisations en 2014

- Réorganisation des transports scolaires suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires
- Nouveau site internet www.agglobus-cavem.fr
- Intégration du schéma départemental de covoiturage
- Renforcement des contrôles des horaires, des itinéraires, de l'information aux publics, et de la prise en compte des réclamations



La mobilité

Une réflexion est menée sur l'organisation des déplacements sur le territoire dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (cf définition).

Objectifs fixés

- Compléter le réseau de voirie structurante
- Définir une offre attractive de transports collectifs en adéquation avec les territoires voisins
- Réaménager l'espace public en faveur des modes actifs, favoriser l'usage du vélo
- Concevoir une offre de transports collectifs spécifique à la période estivale
- Expérimenter des solutions comme le minibus électrique automatique

L'accessibilité

La mise en œuvre de dispositifs d'accessibilité dans les transports publics permet de rendre les réseaux accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité dans les transports (cf définition).

Réalisations en 2014

- Elaboration du Schéma Directeur d'Accessibilité-Agenda Programmé dans les transports publics : état de lieux et relevé géo-référencé sur le terrain des 651 points d'arrêt de bus de la CAVEM
- Production d'une charte d'accessibilité des points d'arrêt définissant un référentiel commun (hauteur de quai arrêtée à 19 cm)
- Elaboration de cartographies
- Conception et mise en ligne d'une procédure de signalement sur le site internet de la CAVEM



Dates clés

- **7 mars 2014** : adoption en Conseil Communautaire, du Schéma Directeur d'Accessibilité des services des transports et de la Charte d'accessibilité des aménagements en matière de voirie, points d'arrêts, matériel roulant et places de stationnement PMR.
- **29 septembre 2014** : approbation de la nouvelle Commission Intercommunale d'Accessibilité en Conseil Communautaire.

Chiffres clés

Réseau Agglobus : **15** lignes urbaines et **59** services scolaires

Km parcourus : **1 283 699** km

Nombre de voyages : **986 489** voyages effectués dont **287 428** par des usagers scolaires

Points d'arrêt de bus : **651**

Coût estimé

Plan de déplacements Urbains : **87,8 M€**

Exploitation du réseau de transports urbains et scolaires en : **7 163 452 €**

Circuits scolaires du Conseil Départemental : **1 066 072 €**

Remboursement du Versement transports : **49 000 €**

Redevance de la gare routière : **493 000 €**

Subvention supplémentaire des cartes scolaires : **17 645 €**

Premiers retours : économie de 138 000 €

Une meilleure maîtrise et connaissance du réseau a permis la diminution des coûts pour la fin de l'année 2014 soit 138 000 € d'économies malgré les services supplémentaires dus aux nouveaux rythmes scolaires et une meilleure communication avec les usagers, permettant de répondre à leurs attentes.

Perspectives 2015

Rédaction du Plan de Déplacements Urbains

Diagnostic du réseau actuel

Plan de Déplacements Urbains :

document de planification qui définit la politique générale des déplacements de personnes et de marchandises d'une collectivité

Schéma Directeur d'Accessibilité dans les transports :

instrument de politique publique permettant de programmer la mise en accessibilité du réseau des transports.

ÉQUIPEMENTS





Équipements sportifs

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports JEAN-FRANCOIS KRAKOWSKI et du stade EUGENE ROSSI.

Le Palais des Sports Jean-Francois Krakowski :

Discipline : le hand-ball avec un seul club résident *le Saint-Raphaël Var Handball* (SRVHB)
L'équipe 1^{ère} du SRVHB, section amateur, évolue en Nationale 1 et celle de la SAOS SRVHB, section professionnelle, en D1.



Temps forts 2014

- Accueil des Jeux Olympiques du Crédit Agricole (JOCA) sur deux jours
- Signature de la convention CREPS/Ligue/ SRVHB

Chiffres clés

464 licenciés

1 665 heures d'occupation sur dix mois

24 570 spectateurs

29 matchs officiels : D1 et N1

14 matchs de D1 joués le mercredi soir, et 4 matchs joués le jeudi soir avec une retransmission télévisée

46 heures d'entraînement hebdomadaire en moyenne hors matchs

Réalisations 2014

Rénovation du sol béton de l'ensemble des coursives

Remplacement de l'éclairage LED des couloirs

Travaux de peinture par les agents de la CAVEM à l'intersaison.

Coût

Investissement : 115 203.37 €

Fonctionnement : 108 547.36 €

Perspectives 2015

Permettre une retransmission télévisée de qualité en changeant l'éclairage led de la salle.





Le Stade Eugène Rossi :

Discipline : le rugby avec un seul club résident *le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien* (CARF)

Le club évolue à son plus haut niveau en Fédéral 2.



Temps forts 2014

- Accueil du Racing club Toulonnais pour un entraînement délocalisé dans le cadre des missions d'intérêt général du Conseil Général du Var.
- Accueil des Jeux Olympiques du Crédit Agricole (JOCA) sur deux jours.

Chiffres clés

323 licenciés

987 heures d'occupation sur onze mois

2 900 spectateurs

23 matchs officiels et tournois

23 heures d'entraînement hebdomadaire en moyenne hors matchs

Réalisations 2014

Rénovation d'une partie des tribunes

Montage d'un hangar en kit de 36 m² par les agents du service des sports sur une nouvelle dalle en béton.

Travaux de peinture par les agents de la CAVEM à l'intersaison.

Coût

Investissement : **42 259.51 €**

Fonctionnement : **105 720.96 €**

Équipement culturel : le Théâtre Intercommunal Le Forum

Le Théâtre Intercommunal Le Forum fait également partie des équipements de service public, gérés par la CAVEM. A travers son offre culturelle multigénérationnelle, il propose des rencontres diversifiées autour du spectacle vivant, participant ainsi à la construction du bien vivre-ensemble et, plus largement, d'une dynamique de civilisation.

Montant de la subvention de la CAVEM : 2 777 583 €

Nombre de spectacles : **41**
 Nombre de représentations : **71**
 Nombre de spectateurs : **28 505** spectateurs dont **2 944** jeunes publics.

Abonnement :

Nombre d'abonnés : **1 891** abonnés
 Lieu de résidence des abonnés :
 Saint-Raphaël : **41,94%**
 Fréjus : **39,71%**
 Puget et Roquebrune sur Argens : **7,07%**
 Dracénie, Golfe de Saint-Tropez ou autres : **11,28%**

Répartition des spectacles par genre :

Jeune public : **15,5%**
 Musique, lyrique et variétés : **28%**
 Théâtre : **38,5%**
 Danse, cirque : **18%**

Origine des compagnies :

Régionale : **10%**
 Nationale : **59%**
 Internationale : **31%**



Bâtiments intercommunaux

La CAVEM a en charge l'entretien, la maintenance, les dépenses liées aux consommations d'électricité et d'eau, les contrôles et les travaux de mise aux normes de tous les bâtiments intercommunaux ainsi que le parc automobile.

Les bâtiments concernés par les interventions en 2014 sont :

Les locaux administratifs de la CAVEM (Bâtiment principal de la CAVEM, Annexe à Roquebrune-sur-Argens, le Service Intercommunal de Démoustication, le Technoparc Epsilon I, les garages de la CAVEM), déchèterie de Saint-Raphaël, Villa Thérèse, équipements sportifs (Palais des Sports, stade Eugène ROSSI, stade du Valescure), Villa Maurin des Maures, Maison de la Lauve, Maison du Combattant, Centres Médico-Psycho-Pédagogique, crèche du Centre Hospitalier Intercommunal, aires de grand passage et d'accueil.

Perspectives 2015

- Réfection de la toiture du Palais des Sports
- Réfection de la toiture du Théâtre Intercommunal Le Forum
- Réfection des vitreries du bâtiment administratif
- Création du parking du Centre Hospitalier Intercommunal

EAU ET ASSAINISSEMENT



Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël

Eau et assainissement

L'action de la CAVEM dans les domaines de l'eau et de l'assainissement des eaux usées porte sur la création, l'extension des réseaux et la distribution de l'eau potable.

Réalisations 2014

- **Finalisation du réseau Europe-Reyran à Fréjus**

Finalisation du réseau d'eaux usées à Fréjus acheminant les effluents entre le poste de la Palud et la station d'épuration du Reyran.

Coût estimé : **8 M €**

- **Création de postes de refoulement**

Création de 7 postes de refoulement des eaux usées sur Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Coût estimé : **1 300 000 €**

- **Création d'un réseau d'assainissement collectif à Saint-Raphaël**

Mise en place règlementaire d'un réseau collectif sur le quartier du Rastel d'Agay.

Coût estimé : **1 930 000 €**

- **Création d'un réseau gravitaire des eaux usées à Roquebrune-sur-Argens**

Le réseau se situe à la Bouverie, entre le lotissement des Pins Parasol et le poste de refoulement principal du Blavet.

Coût estimé : **1 062 300 €**

- **Travaux de construction du réservoir de 1200 m³ du Collet Redon de Roquebrune-sur-Argens**

Coût estimé : **927 280 €**

- **Réservoirs de Saint-Aygulf**

Création du réservoir de Saint-Aygulf Haut et mise en service du réservoir de Saint-Aygulf Bas

- **Extension du réseau d'eau potable à Fréjus**

L'extension du réseau sur le front de mer du quartier de SAINT-AYGULF a permis de répondre à un accroissement de la demande.

Coût estimé : **4 M €**

- **Réhabilitation d'un réseau gravitaire des eaux usées à Roquebrune-sur-Argens**

Le réseau se situe le long de la RD559 aux Issambres entre le PR de l'Arpillon et le PR de la Gaillarde.

Coût estimé : **2 834 854 €**

- **Mise en sécurité de l'alimentation des quartiers Est des Adrets de l'Estérel**

Réalisation d'une liaison entre les réservoirs de Planestel et de Seguret Bas en Fonte DN 200.

Coût estimé : **500 000 €**





- **Réhabilitation du réservoir 1000 m³ des Suvieres à Puget sur Argens**

La réhabilitation offre une capacité de stockage suffisante pour les décennies à venir.

Les 2 réservoirs totalisant un volume de 4 000 m³

Coût estimé : **400 000 €**

- **Requalification du centre-ville de Puget sur Argens**

Travaux de Voirie Réseaux et Divers

Coût estimé : **700 000 €**

- **Interventions sur les barrages et les cours d'eau**

Bassin versant Valescure et Garonne :

Surveillance, débroussaillage, nettoyage, entretien, travaux de réfection

des cours d'eau et ouvrages hydrauliques, gardiennage, signalétique de mise en sécurité.

Coût estimé :

Débroussaillage du territoire et entretien des cours d'eau : **240 000 €**

Désensablement de l'embouchure de la Garonne et du Pédégal : **90 000 €**





Premiers retours

- Soulagement des réseaux d'eaux usées fortement saturés
- Baisse des nuisances olfactives pour les riverains
- Augmentation de la capacité de distribution d'eau potable avec une autonomie en eau de 24h pour les 5 communes
- Réduction du risque pollution notamment pour les plages
- Economie d'achat d'eau grâce à un meilleur rendement
- Renforcement du système de surveillance des inondations avec 6 capteurs de contrôle des cours d'eau.

Perspectives 2015

- Le réservoir du GARGALON aura un bassin d'une contenance de 9 500 m³
- Le quartier du TRAYAS se dotera d'un réseau d'assainissement collectif
- Création de nouveaux bassins et barrages
- Mise en conformité d'installations sur recommandations des services de l'État
- 2 SETPS seront désaffectées à Roquebrune-sur-Argens.

Temps forts

- Atelier national territoire en mutation exposé aux risques
- Etudes pour le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
- La compétence gestion des cours d'eau de l'Argens et du Reyran de la ville de Fréjus est transférée au Syndicat Mixte de l'Argens.

Chiffres clés

- 1 300 mm d'eau cumulé par m² (au lieu de 800 à 900 mm)
- 1 540 km de réseaux renouvelés à Roquebrune-sur-Argens.



HYGIÈNE ET SANTÉ



Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël

La CAVEM préserve la santé de l'être humain et protège son environnement en agissant sur : l'hygiène de l'habitat, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la lutte contre les nuisances sonores, le contrôle de la qualité des eaux de baignade, l'assainissement contre les pollutions environnementales et la surveillance de la qualité de l'air.

Réalisations 2014

Hygiène de l'habitat :

sur les nuisances susceptibles de porter une atteinte à la Santé pour ses occupants ou le voisinage :

- 159 dossiers traités sur l'ensemble du territoire
- 4 procès-verbaux transmis au Procureur de la République
- 2 dossiers ayant fait l'objet d'une procédure d'insalubrité au titre du Code de la santé publique.

Hygiène alimentaire :

sur le contrôle du respect des règles d'hygiène alimentaire et de leur application concernant la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées :

- 163 établissements contrôlés
- Visite-conseil de 27 établissements
- 7 procès-verbaux transmis au Procureur de la République
- 1 fermeture administrative.

Bruit :

sur les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles :

- 12 visites avec rappel à la réglementation
- 4 procès-verbaux pour nuisances sonores.

Eaux et assainissement :

sur le suivi du contrôle sanitaire de la surveillance des eaux de mer, de loisirs, de piscines privées à Fréjus et Saint-Raphaël et des eaux destinées à la consommation, lutte contre les pollutions environnementales pouvant avoir un impact sur la santé des personnes ou la salubrité :

- 389 analyses des eaux à destination de la consommation humaine.
- 479 analyses des eaux de baignade ayant conduit à 13 interdictions de baignade avec déclenchement d'enquête de terrain.
- 92 diagnostics de bâtiments communaux et intercommunaux dans le cadre de la surveillance des réseaux d'eau chaude sanitaire et la recherche de légionellose.

Assainissement non collectif :

Sur la vérification auprès des propriétaires de la conformité de leurs ouvrages et du bon fonctionnement des dispositifs individuels et privés reliés au réseau public d'assainissement :

- 22 installations ANC conformes
- 85 installations non conformes ou occasionnant un danger grave pour la santé
- 2 200 particuliers non raccordés





Vaccination :

sur la lutte contre les pandémies, séances de vaccination gratuites une fois par mois, suivi vaccinal, délivrance des certificats de vaccination obligatoires

- 240 vaccins administrés
- 237 sujets en suivi vaccinal
- 3 620 certificats de vaccination délivrés

Temps forts

Installation d'un micro-laboratoire permettant de réaliser des analyses rapides pour l'auto-surveillance des eaux de mer et de déterminer la présence d'une éventuelle pollution d'un cours d'eau par les eaux usées.

Le coût

Eaux et assainissement : **5 500,00 €**

Assainissement non collectif : **41 744,80 €**

Les perspectives 2015

- Signature d'une convention avec Air PACA pour une mise à disposition d'un emplacement sur le site de la cavem permettant l'installation d'une station de surveillance de la qualité de l'air.
- Réalisation des contrôles de fonctionnement des installations d'ANC en cas de cession immobilière sur les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget sur Argens et Les Adrets de l'Estérel.
- Permettre à tous les habitants de la CAVEM de demander un vaccin ou la délivrance d'un certificat de vaccination depuis le site internet cavem.fr



ENVIRONNEMENT



Les actions environnementales de la CAVEM sont conduites selon les 6 axes développés ci-dessous.

Réalisations 2014

Cellule Intercommunale de Biodiversité :

sur la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces floristiques et faunistiques protégées :

- Encadrement du chantier de transplantation de la canne de Fréjus
- Chantiers écologiques sur des espaces naturels à enjeux
- Participation aux chantiers « espèces invasives » menés par la Cellule Natura 2000 Estérel.

Service Intercommunal de Démoustication et lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin

- 63 copropriétés supplémentaires surveillées et traitées
- 890 gîtes cartographiés surveillés et traités
- 49 traitements spatiaux mécaniques ;
- 16 lotissements et 1 297 maisons prospectés préventivement ;
- 472 interventions suite aux demandes de particuliers ;
- 310 poses de moustiquaires ;
- 166 sites traités préventivement contre les chenilles processionnaires.

Coût CIB et SID :

Investissement : **112 874 €**

Fonctionnement : **139 535 €**



Plan Climat Energie Territorial :

Le PCET vise 2 objectifs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter l'impact du territoire sur le climat et l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique

Diagnostic des émissions de GES Patrimoine et services des communes de Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, les Adrets de l'Estérel.

Mise à jour du bilan carbone territoire, patrimoine et services de la CAVEM

Rédaction du PCET de la CAVEM

Natura 2000 et veille réglementaire de Natura 2000 Val d'Argens

Création des premiers outils de communication et actions d'animation
Etudes pour le Contrat terrestre de mise en défens de milieux sensibles (CEN PACA) et du Contrat marin d'équipements écologiques de sites de plongées
Elimination de plantes invasives au Cap Dramont : 7 tonnes
Etude d'incidences Natura 2000 pour 8 manifestations sportives et 7 programmes de travaux
Mise en place de suivis scientifiques pour la tortue d'Hermann et le Murin de Bestchein.

Coût : Investissement : **7 863,20 €** - Fonctionnement : **7 207,64 €**

Défense de la Forêt contre l'Incendie :

85 hectares débroussaillés sur 8 sites

Coût : Travaux : **95 028,00 €**

Développement Durable :

prise en considération et mise en œuvre des principes du développement durable par l'ensemble des services de la CAVEM et cohérence des politiques publiques entre elles.

Rapport de développement durable 2014.



Les premiers retours

- Reconnaissance de la CIB pour réaliser les chantiers écologiques
- animateurs Natura 2000 reconnus par les services de l'Etat et la communauté scientifique
- Sensibilisation et mobilisation de l'ensemble des chefs de services et chefs de projets au PCET et aux principes et finalités du Développement Durable

Perspectives 2015

- SID : création d'une rubrique sur cavem.fr et d'une plaquette d'information en anglais, formation CERTIBIODES des agents ; mise en place d'un laboratoire d'identification des espèces de moustiques
- PCET : envoi du projet de PCET aux services de l'Etat ; rédaction de la charte des partenaires ; mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de GES pour une réduction de 6 % d'ici 2020 par rapport à 2013
- NATURA 2000 : projet de film sur Natura 2000 Estérel ; intensification des suivis scientifiques

Le réseau des déchèteries de la CAVEM

La CAVEM développe un réseau de déchèteries sur son territoire afin de favoriser le traitement et la valorisation de flux de déchets.

Les déchèteries sur le territoire se situent aux Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Saint-Raphaël

Les quais de transit des végétaux se situent à Roquebrune-sur-Argens, aux Issambres et à La Bouverie.



Publication de la CAVEM

624 chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël

Directeur de la publication : Georges GINESTA
Directrice de la communication : Anne-Claire LEFEVRE
Photographe : Christine DELVILLE
Conception Graphique : Agence Rayclame





Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël